16 novembre 2017

8^{ème} Journée Régionale Qualité et Sécurité en Santé en Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan de la déclaration par les usagers

via le portail de signalement des évènements indésirables

Sandrine Lubryka, Responsable du pôle point focal régional et coordination des alertes.





Questionnaire



un produit à usage médical :

- Médicament (i)
- Médicament à usage vétérinaire (i)
- Matériel / dispositif médical (i)



un autre produit :

- Produit cosmétique (i)
 - Produit de tatouage 🔒
- Produit / Complément alimentaire (i)
- Produit ou substance psychoactive



un acte médical ou un examen :

- Don de sang ou transfusion de sang (i)
- Don de gamètes, FIV, insémination artificielle, préservation de la fertilité (i)
- Examen d'imagerie médicale exposant à des rayonnements ionisants
- Don, prélèvement, greffe ou administration de moelle, de cellules, d'organe, de tissus ou de lait maternel
- Radiothérapie ou curiethérapie
- Autre soin ou examen (i)



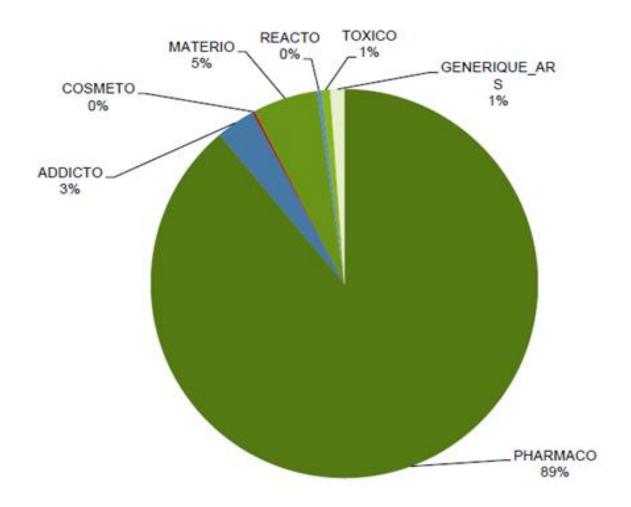
SUIVANT

Au niveau national

- Ouverture du portail en mars 2017
- > À mi-octobre 2017, **29 554 signalements** au total (usagers + PS)
 - Dont 24 000 signalement de mi-juin à mi-octobre
- > 25 993 signalements usagers avec une augmentation croissante

ARS Auvergne-Rhône-Alpes 04 72 34 74 00

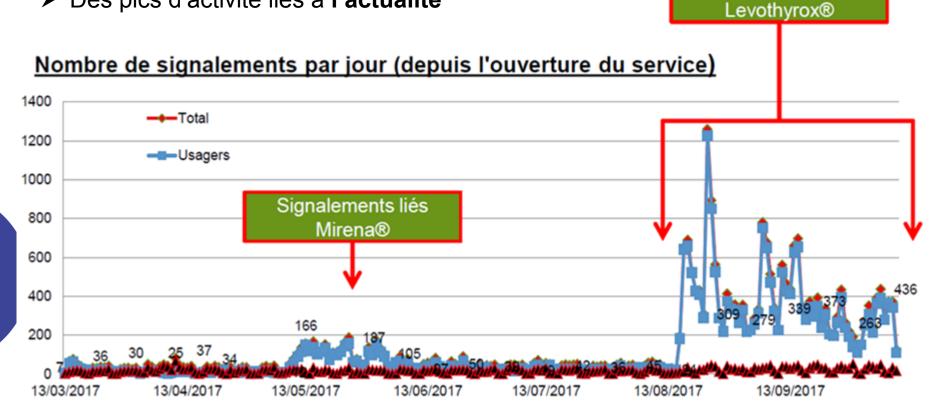
Source: ASIP Santé



Au quotidien

Une augmentation du nombre de signalements quotidiens de mi-août à mioctobre = environ 350 signaux / jour





ARS Auvergne-Rhône-Alpes 04 72 34 74 00

Source: ASIP Santé

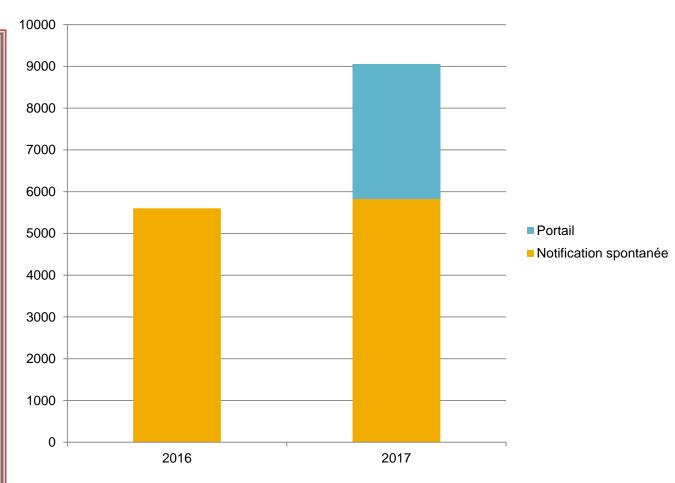
Signalements liés au

Au niveau régional

Signalements portail:

- 80% Lévothyrox
- 10% Mirena

Au total une augmentation de 60 % par rapport aux notifications spontanées



Evolution du nombre de notification traitées

par les CRPV en région AURA

Source : CRPV ARA

Nous vous remercions pour votre attention!

Des questions?